Compte rendu de l'assemblée générale de l'IREMAM du 22/06/2009

Membres présents :

P. Abolgassemi; G. Alleaume; S. Belguidoum; F. Blackler; M. Benhlal; A. Bensaad; B. Botiveau; F. BILICI; J. Caniard; P. Cassuto; B. Clément; K. Chachoua; S. Chaker; H. Claudot-Hawad; R. Deguilhem; A. Debray-Decory; C. Escalier; E. Gobe; I. Grangaud; V. Gueno; D. Gril; J.R. Henry; F. Imbert; R. Jacquemond; M. Laakili; P. Larcher; S. Latte-Abdallah; F. Le Houerou; H. Lessan-Pezechki; F. Lorcerie; B. Marino; N. Michel; R. Mugnaioni; M.P. Oulié; S. Partouche; D. Rouvier; M. Seger; F. Siino; M. Tuchscherer.

Présidente de séance : Ghislaine Alleaume

1. Point sur la situation de Vincent GEISSER

Ghislaine ALLEAUME présente en détail la situation de Vincent GEISSER qui fait l'objet d'une double plainte pénale et disciplinaire. Après un état des lieux, elle appelle à une grande prudence dans les actions de soutien qui peuvent être menées.

Plusieurs membres de l'assemblée apportent des éléments de réflexion sur ce sujet. II est décidé d'attendre les résultats de la convocation de Vincent GEISSER.

2. Prospectives

G. ALLEAUME dresse un bilan à mi-parcours de l'IREMAM autour de 3 points : L'évolution de l'unité, les mouvements de personnels et les perspectives d'avenir.

- L'érosion des moyens en personnels

L'IREMAM connaît une perte drastique du personnel ITA (6 départs à la retraite pour 2 remplacements). G. ALLEAUME informe l'assemblée de l'éventualité de la réintégration de Céline HOVAGUIMIAN au 1^{er} juillet 2009.

De plus, la grande mobilité des chercheurs inhérente à l'unité a engendré 12 départs sous forme de détachement dans des centres à l'étranger. Ces mobilités, normalement de courte durée, sont souvent renouvelées. Par ailleurs, le manque de recrutement de CR et le vieillissement des cadres présentent un risque d'épuisement pour le laboratoire.

Afin de compenser ces départs, une politique d'accueil de chercheurs longue durée est développée.

2.1 Mise en place d'une politique de compensation

- L'accueil de chercheurs étrangers en longue durée :

En 2008, l'IREMAM a accueilli : M. Niloofer HAERI sur financement CNRS (ancien poste rouge) pendant 3 mois, M. Goetz NORDBRUCH sur une bourse de mobilité intra européenne (DAAD) pendant un an et M. Manal SULTAN sur un financement du Ministère égyptien de l'Enseignement supérieur pendant six mois.

En 2009, l'IREMAM accueille:

Du 01/01/2009 au 31/12/2009, Mme Florence BLACKLER, sur un contrat de recherche (financement privé), travaille sur « L'abattage rituel musulman en France ».

En 2009-2010, l'IREMAM va recevoir quatre chercheurs étrangers venant avec leur propre financement :

Du 09/2009 au 09/2010, M. Rachad ANTONIUS, Canada, cofinancement Iméra, travaille sur « Religion et identité en situation d'immigration » et rejoindra l'équipe 1.

Du 09/2009 au 09/2010, M. Peter FERWAGNER, Hongrie, travaille sur « La politique coloniale de la France, Maghreb, Proche-Orient » et rejoindra l'équipe 3.

Du 09/2009 au 09/2010, M. Mark VOYGER, USA, «Les régences barbaresques et la République américaine, 1785-1815 » et rejoindra l'équipe 3.

Du 09/2009 au 02/2010, M. Mohammed KHALLOUK, Université de Munich, « Positions et controverses sur les Juifs Marocains » et rejoindra l'équipe 1.

D'autres demandes pour 2010 sont actuellement en cours, celle de Gavin BROCKETT, en provenance de *Wilfrid Laurier University* (Canada) et Hernando SALCEDO FIDALGO de l'Université de Bogota.

L'accueil de chercheurs étrangers est un excellent moyen de réfléchir au développement des équipes de recherche et de les décloisonner. C'est également l'occasion de repenser le développement du pôle programmatique.

- L'intégration de nouveaux membres statutaires :

M. Saïd BELGUIDOUM, Maître de Conférences, réintègre l'IREMAM et lance un programme de recherche.

M. Rémo MUGNAIONI vient d'être recruté en tant que Maître de Conférences au département d'Etudes Orientales, Orient ancien et études sémitiques.

Sabine PARTOUCHE, assistante ingénieur, a rejoint l'IREMAM au 1^{er} mai 2009 sur une procédure de mobilité interne *Noemi*.

- L'accueil de post-doctorant :

Vanessa GUENO, post-doctorante, Historienne, spécialiste de la Syrie ottomane, octobre 2008 à septembre 2010.

Laurent BONNEFOY, post-doctorant, financé sur une ANR pilotée par François BURGAT, basé actuellement au Yémen.

Pascal MENORET, post-doctorant, financé sur une ANR pilotée par François BURGAT, basé actuellement au Yémen.

Pour information, Vincent ROMANI (doctorant de B. BOTIVEAU) vient d'être recruté à l'Université du Québec à Montréal. Il serait d'ailleurs intéressant de répertorier l'évolution professionnelle des doctorants de l'IREMAM.

L'IREMAM est composé au 22 juin 2009 de 38 statutaires :

29 chercheurs (15 agents du CNRS et 14 agents de l'Université) et 9 ITA.

- Etats des contrats de recherche:

La part des contrats de recherche dans les activités de l'unité est croissante. Les contrats obtenus par l'IREMAM arrivent à leurs termes.

En 2008 et 2009, l'IREMAM n'a pas répondu à de nouveaux appels d'offres ; en 2010, il faudra répondre à de nouveaux projets pour préparer l'avenir.

- l'IREMAM gère actuellement 4 ANR : deux en pilotage direct et deux en partenariat.

ANR Israel-Palestine, resp. Cédric Parizot.

ANR Golf Arabo persique.

ANR Isthme de Suez.

ANR Balnéorient, Proche-orient (Syrie, Jordanie, Egypte et péninsule arabe).

En partenariat avec le Centre d'Etudes Alexandrine, l'IREMAM gère **2 programmes européens** relevant du 6^{ème} PCRD en fin d'exécution.

- Deux FSP (en fin d'exécution) couvrant le Maghreb.
- Un programme de fondation privée piloté par F. LORCERIE et V. GEISSER.
- Programme Tempus piloté par B. BOTIVEAU et E. PICARD.
- G. ALLEAUME souhaite qu'une réunion sur les contrats de recherche soit prévue à la rentrée car il est important de prévoir des mois de gestion et des mois d'accueil de jeunes chercheurs.

L'IREMAM gère également des programmes régionaux financés par la région PACA.

2.2 Prospectives et programmes émergeants

Les projets en cours, émanant des propositions des chercheurs de l'IREMAM, sont :

- la lettre d'intention pour participer au dispositif du **TGE Adonis**, sur les archives numériques du Maghreb « *MagNum* », dont l'objectif est de valoriser les archives scientifiques couplées à de nouvelles orientations de recherche.
- le **pôle de recherches urbaines** en Algérie se définissant sur deux niveaux :
- 1) mise en place d'un pôle de recherche proprement algérien (PNR) équivalent à l'ANR,
- 2) et mise en place d'un réseau de MSH (MSH de Tours et de Montpellier). Ainsi, le pôle algérien serait rattaché par l'intermédiaire de l'IREMAM à ce réseau.
- la réactivation des coopérations scientifiques avec l'Algérie : l'objectif est de formaliser avec des conventions cadre de coopération les relations avec, entre autre, le CREAD et le CRASC ; l'objectif est de favoriser la co-publication, l'alternance de groupe de travail, et l'association étroite pour répondre aux appels de projets internationaux. Il serait intéressant pour l'IREMAM de répondre à ces nouveaux besoins. Les conventions actuellement en préparation s'appuient sur le modèle proposé par le CNRS.
- la proposition de GIS entre le LACNAD (INALCO, langue et littérature berbère, Paris) et l'IREMAM (anthropologie, sociologie, sciences humaines) pour l'organisation des études berbères en France. Le GIS a été approuvé par le conseil d'administration de l'INALCO et par l'Université de la Méditerranée, et est en cours d'examen pour l'Université de Provence et le CNRS. Le GIS est un autre mode de fonctionnement émergeant ; une première rencontre, qui s'est déroulée au printemps 2009, a marqué
- Une nouvelle proposition résultant d'un accord entre antiquisant et médiéviste (M. BALIVET et R. MUGNAIONI) qui porte sur la circulation des textes à travers les langues de l'antiquité à la fin du Moyen-âge, sous la forme d'un séminaire et un programme de recherche (septembre 2009) ; y participent également le Centre Paul Albert Février et le Laboratoire Archéologie Médiéval.

3. Informations diverses

- F. LE HOUEROU mentionne la nomination de Homa LESSAN-PEZECHKI comme directrice adjointe.
- J.R. HENRY souhaite mettre en place **des réunions de travail par pays** ou groupe de pays pour des échanges d'information. Il ajoute notamment l'importance de contribuer au rayonnement de *l'Année du Maghreb*.

- F. BILICI souhaite connaître la situation des demandes de délégation université vers le CNRS.
- G. ALLEAUME informe que l'IREMAM a obtenu une délégation de 6 mois pour N. MICHEL pour la préparation de son HDR. Sa prolongation n'a cependant pas été accordée par le CNRS. Plus généralement, les délégations sont devenues rares et difficiles d'obtention avec la mise en place du dispositif des chaires d'excellence qui ne répond cependant pas vraiment aux besoins des universitaires.
- J.R. HENRY souhaite un éclaircissement sur les rapports avec l'IEP.
- G. ALLEAUME informe que le master 2 de sciences politiques a disparu. L'étude du monde arabe a été fondue avec un master plus général celui du CHERPA. Pour les questions d'inscription en thèse, la possibilité d'inscription en thèse à l'IEP avec un directeur de thèse de l'IREMAM est maintenue quoique dans la réalité beaucoup de directeurs de thèse de l'IEP préfèrent inscrire leur étudiant directement à U3.
- J.R. HENRY déplore la perte d'étudiants brillants avec un tel dispositif.
- B. BOTIVEAU encourage à une réflexion sur l'avenir afin de ne pas aboutir à une rupture.
- G. ALLEAUME est tout à fait d'accord sur ce point et souhaite maintenir de bonnes relations.
- F. BLACKLER demande si **le nouveau site Internet de l'IREMAM** sera prochainement mis en ligne et accessible.
- G. ALLEAUME informe que le site, alimenté et administré par Anne Debray-Décory, est prêt à être mis en ligne. Pour des raisons politiques/stratégiques, elle souhaite faire héberger le site ailleurs que sur le serveur de l'université car elle veut un espace de sauvegarde de qualité, un affichage CNRS fort, et un affixe autre que celui proposé par l'université : sites.univ-provence.fr. C'est pour ces raisons que la mise en ligne est plus complexe donc plus longue. Le site sera disponible pour la rentrée 2009 et fait partie des priorités du mois de juillet.

Fin de la séance : 17h00.